

Annexe IV
Calendrier de mise en œuvre de l’avis du CMDh

Calendrier de mise en œuvre de l'avis du CMDh

Adoption de l'avis du CMDh par consensus:	Réunion du CMDh de juin 2024
Transmission des traductions des annexes de l'avis aux autorités nationales compétentes:	24 juillet 2024
Mise en œuvre de l'avis par les États membres:	24 août 2024